

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE CHARLEVOIX
MUNICIPALITÉ DE SAINT-SIMÉON

À une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Siméon, tenue lundi le troisième (3^e) jour du mois de février 2014, à dix-neuf heures (19 h 00), au 225 de la rue Saint-Léon à Saint-Siméon.

Sont présents les membres du conseil suivants :

Mesdames Diane Dufour et Simone Lepoutre ainsi que messieurs Gilles Harvey, Jean-Guy Harvey, Réjean Hébert et Claude Poulin, sous la présidence de monsieur le maire Sylvain Tremblay.

Sont aussi présents madame Sylvie Foster, directrice générale et monsieur Gérald Bouchard, directeur général adjoint.

Tous formant quorum.

Une première période de questions réservée au public débute à 19 h 00 et prend fin immédiatement (aucune question).

Rés # 14-02-01 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Après avoir pris connaissance de l'ordre du jour suggéré par madame Sylvie Foster, directrice générale, sur proposition de madame Diane Dufour, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'en faire l'adoption, après y avoir ajouté l'item suivant :

9.1- a Utilisation du gyrophare vert amovible par le service incendie.

Rés # 14-02-02 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 13 JANVIER 2014

Ayant tous pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 13 janvier 2014 au moins quarante-huit (48) heures avant la tenue de la présente séance, sur proposition de madame Simone Lepoutre, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'en faire l'adoption.

Rés # 14-02-03 COMPTES

Sur proposition de monsieur Jean-Guy Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers que ce conseil approuve les comptes de la Municipalité de Saint-Siméon, ci-après présentés et autorise la directrice générale / secrétaire-trésorière, madame Sylvie Foster ou son adjoint à en faire le paiement :

- Comptes (C1401702 à C1401769)	214 811,22 \$
- Salaires et rémunérations des élus	36 068,53 \$
TOTAL	250 879,75 \$

Rés # 14-02-04 VENTE POUR NON-PAIEMENT DE TAXES

Sur proposition de monsieur Claude Poulin, il est résolu à l'unanimité des conseillers :

- d'expédier la liste des personnes qui n'ont pas entièrement acquitté leur compte de taxes 2012 à la MRC de Charlevoix-Est, en vue de la vente d'immeubles pour le non-paiement de taxes ;
- d'inscrire également, sur la liste que nous transmet la Commission Scolaire de Charlevoix, le montant échu des taxes des personnes figurant sur ladite liste en vue de cette vente d'immeubles pour non-paiement de taxes ;
- et d'autoriser Mme Sylvie Foster, directrice générale / secrétaire-trésorière, ou M. Gérald Bouchard, directeur général adjoint, à se rendre à la MRC de Charlevoix-Est à la mi-juin pour assister à la vente de ces immeubles. Ces derniers sont autorisés à enchérir et acquérir, le cas échéant, au nom de notre municipalité, les immeubles érigés sur notre territoire;
- qu'un avis recommandé a déjà été expédié aux propriétaires concernés;
- qu'une copie de la susdite liste soit transmise à la Commission Scolaire de Charlevoix.

c.c. MRC de Charlevoix-Est

Rés # 14-02-05 PRÉSENTATION D'UN PROJET DANS LE CADRE DU PROGRAMME « SUBVENTION SALARIALE »

Sur proposition de monsieur Gilles Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers de présenter une demande d'aide financière, pour un (1) emploi, dans le cadre du programme « Subvention salariale ».

Monsieur le maire, Sylvain Tremblay, ou monsieur Claude Poulin, maire suppléant et/ou la directrice générale, madame Sylvie Foster, ou son adjoint, sont par la présente, autorisés à signer tout document en rapport avec ladite demande.

Rés # 14-02-06 PRÉSENTATION D'UN PROJET DANS LE CADRE DU PROGRAMME « INTÉGRATION À L'EMPLOI »

Sur proposition de monsieur Gilles Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers de présenter une demande d'aide financière, pour deux (2) emplois, dans le cadre du programme « Intégration à l'emploi 2014 ».

Monsieur le maire, Sylvain Tremblay, ou monsieur Claude Poulin, maire suppléant et/ou la directrice générale, madame Sylvie Foster, ou son adjoint, sont par la présente autorisés à signer tout document en rapport avec ladite demande.

Rés # 14-02-07 PRÉSENTATION D'UN PROJET DANS LE CADRE DU PROGRAMME « D'ACCOMPAGNEMENT EN LOISIRS POUR LES PERSONNES HANDICAPÉES 2014-2015 »

Sur proposition de monsieur Gilles Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers de présenter une demande d'aide financière dans le cadre du « Programme d'accompagnement en loisirs pour les personnes handicapées 2014-2015 ».

Monsieur le maire, Sylvain Tremblay, ou monsieur Claude Poulin, maire suppléant et/ou la directrice générale, madame Sylvie Foster, ou son adjoint, sont par la présente autorisés à signer tout document en rapport avec ladite demande.

Rés # 14-02-08 ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 179 – CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE

Sur proposition de monsieur Réjean Hébert, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le règlement numéro 179, adoptant un nouveau *Code d'éthique et de déontologie* pour les élus.

Une copie du projet de règlement a déjà été remise à tous les membres du conseil dans le but d'être dispensé d'en faire la lecture lors de son adoption (Art. 45, C.M.).

Rés # 14-02-09 ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 186 – FRAIS DE DÉPLACEMENT

Sur proposition de monsieur Claude Poulin, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le règlement numéro 186, abrogeant les règlements numéro 7 et 75 et décrétant de nouveaux tarifs pour les frais de déplacements des élus et employés municipaux.

Une copie du projet de règlement a déjà été remise à tous les membres du conseil dans le but d'être dispensé d'en faire la lecture lors de son adoption (Art. 45, C.M.).

Rés # 14-02-10 ACHAT DE NOUVEAUX MICROS POUR LES SÉANCES DU CONSEIL

Sur proposition de monsieur Gilles Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à l'achat de nouveaux micros et des appareils nécessaires pour leur bon fonctionnement, servant exclusivement à l'usage de la municipalité, selon la proposition soumise par monsieur Yannick Girard en date du 29 janvier 2014. À cela s'ajoute des frais de 20 \$ de l'heure pour effectuer l'installation et les ajustements nécessaires desdits équipements.

Rés # 14-02-11 DEMANDE DE PRIX POUR L'ACHAT DE NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES

Sur proposition de monsieur Claude Poulin, il est résolu à l'unanimité des conseillers de demander des prix pour remplacer notre système informatique des bureaux municipaux, auprès des entreprises suivantes :

- Équipement GMM inc.
- Services de Documents Charlevoix inc.
- Services Info-Com.

Monsieur le maire Sylvain Tremblay et/ou madame la directrice générale Sylvie Foster, sont, par la présente, autorisés à signer tout document en rapport avec ledit dossier.

Rés # 14-02-12 LISTE DE NOS PRIORITÉS 2014 À LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

Sur proposition de monsieur Gilles Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers de faire parvenir au directeur du poste de la Sûreté du Québec de la MRC de Charlevoix-Est, une liste des priorités d'intervention et de nos activités pour lesquelles une attention particulière devrait être apportée en 2014, dans les limites de notre municipalité.

Rés # 14-02-13 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR AMÉLIORER NOS CHEMINS MUNICIPAUX À NOTRE DÉPUTÉE PROVINCIALE

ATTENDU QUE la côte de la Jetée est un chemin sous la responsabilité de la municipalité ;

ATTENDU QUE la municipalité investit de bonnes sommes d'argent dans son réseau routier depuis plusieurs années et qu'elle a encore de nombreuses améliorations à y effectuer pour qu'il soit dans un état acceptable ;

POUR CES MOTIFS, sur proposition de monsieur Claude Poulin, il est résolu à l'unanimité des conseillers de faire parvenir une demande d'aide financière de 100 000 \$ à notre députée provinciale, madame Pauline Marois, pour apporter des améliorations à la côte de la Jetée, chemin menant à nos équipements d'eau potable desservant le noyau villageois.

Rés # 14-02-14 ACHAT D'UN VÉHICULE DE SERVICE

ATTENDU QUE nous avons demandé et reçu des propositions, relativement à l'achat d'un (1) « *véhicule de service neuf* » ;

ATTENDU QUE l'entreprise « Clermont Dodge Chrysler inc. » a soumis le plus bas prix ;

POUR CES MOTIFS sur proposition de madame Simone Lepoutre, il est résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à l'achat d'un (1) véhicule de service neuf de la marque « *Dodge 2014 Grand Caravan Ensemble, Valeur Plus fourgonnette de tourisme* » auprès de l'entreprise *Clermont Dodge Chrysler inc.*, au coût de 19 995 \$ (plus les taxes).

L'achat du susdit véhicule sera financé à même le fonds général d'administration.

Monsieur le conseiller Réjean Hébert est, par la présente, autorisé à signer tout document en rapport avec ledit dossier.

Rés # 14-02-15 RELOCALISATION DES CONTENEURS À ORDURES DU CHEMIN DU LAC PORT-AUX-QUILLES

ATTENDU QUE nous avons reçu plusieurs plaintes des citoyens du secteur sur l'état malsain de l'endroit où sont situés les conteneurs le long du chemin du Lac Port-aux-Quilles ;

ATTENDU QUE cette problématique dure depuis quelques années ;

ATTENDU QUE la proposition retenue serait de déplacer les conteneurs à déchets à environ 275 mètres en amont de la dernière résidence principale, ce qui aurait pour effet :

- d'éloigner les conteneurs de la route 138, ce qui réduirait ainsi leur visibilité ;
- de réduire le nombre d'utilisateurs clandestins, car il leur faudrait circuler devant des propriétés privées pour se rendre au nouvel endroit ;

EN CONSÉQUENCE sur proposition de monsieur Réjean Hébert, il est résolu à l'unanimité des conseillers de demander au propriétaire du terrain, soit le ministère des Ressources naturelles du Québec, via la MRC de Charlevoix-Est, l'autorisation d'aménager une plate-forme de ciment clôturée pour y installer les dits conteneurs à déchets.

Rés # 14-02-16 RATIFIER LA DEMANDE DE CHANGEMENT DE PROGRAMME POUR LA MISE AUX NORMES DES INSTALLATION D'EAU POTABLE – DU « FIRM », NOUS PASSONS AU « PIQM »

Sur proposition de monsieur Jean-Guy Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'entériner le changement de programme d'aide financière relatif à la mise aux normes de nos installations d'eau potable, indiqué dans la résolution numéro 06-01-09. Ainsi, le programme « FIRM » est remplacé par le programme « PIQM », pour le projet portant le numéro «501312 ».

Rés # 14-02-17 ADHÉSION PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE POUR LA RÉCUPÉRATION HORS FOYER DES MATIÈRES RECYCLABLES

Sur proposition de monsieur Claude Poulin, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adhérer au *Programme d'aide financière pour la récupération hors foyer des matières recyclables – Volet I*. Ce programme donnera l'opportunité à nos citoyens de recycler dans les aires publiques municipales comme à la maison en déployant des équipements de récupération en bordure de nos rues, à la bibliothèque, à la place publique et au centre culturel.

Rés # 14-02-18 ADOPTION DU SECOND PROJET RÈGLEMENT NUMÉRO 185- LOGEMENTS INTERGÉNÉRATIONNELS

Sur proposition de monsieur Gilles Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le second projet de règlement portant le numéro 185, amendant le règlement numéro 136, relativement aux « logements intergénérationnels ».

Une copie du projet de règlement est remise à tous les membres du conseil présents en séance tenante dans le but d'être dispensé d'en faire la lecture lors de son adoption (Art. 45, C.M.).

Rés # 14-02-19 SERVICE DE PAIEMENT PAR CARTE DE DÉBIT ET DE CRÉDIT

Sur proposition de monsieur Jean-Guy Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers de conserver le mode de paiement par carte de débit et de crédit, soit « Interac, Master-Card et Visa » pendant toute l'année au camping municipal. Pendant la période où le camping municipal sera fermé, l'équipement sera installé au bureau municipal et servira aussi pour le paiement des taxes municipales et des factures diverses.

Rés # 14-02-20 OFFRE D'EMPLOI D'UN COORDONNATEUR EN LOISIRS

Sur proposition de monsieur Gilles Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers de publier une offre d'emploi en vue de procéder à l'embauche d'un « coordonnateur aux loisirs ». Le tout selon les conditions d'emploi du personnel pour les années 2009 à 2014.

Rés # 14-02-21 AIDE FINANCIÈRE « PRODUCTIONS DE LA CHANTEAUFÊTE »

Sur proposition de madame Diane Dufour, il est résolu à l'unanimité des conseillers, de verser une aide financière de 25 000 \$ à « Les Productions de la ChantEauFête inc. » pour l'année 2014. Les versements de cette aide financière seront répartis ainsi :

- 15 000 \$ vers le 15 février 2014
- 7 500 \$ vers le 15 juin 2014
- 2 500 \$ vers le 20 août 2014.

Rés # 14-02-22 PAIEMENT DÉCOMPTE NUMÉRO # 2 – RÉAMÉNAGEMENT DU CENTRE CULTUREL RAYMOND-MARIE TREMBLAY

ATTENDU QUE la firme *Construction Éclair inc.* nous a soumis, le 14 janvier 2014, la facture « 792 », au montant de 91 331,31 \$, relativement aux travaux de réaménagement du hall d'entrée du Centre culturel Raymond-Marie Tremblay;

ATTENDU QUE madame Sylvie Foster, directrice générale, a transmis ladite facture à la firme *CIMA +*, pour étude et recommandation de paiement;

POUR CES MOTIFS sur proposition de monsieur Jean-Guy Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité procède, suite à la recommandation de la firme *CIMA+*, reçu le 21 janvier 2014, à un paiement à la firme *Construction Éclair inc.* de 91 331,31 \$ (taxes incluses), représentant le « décompte numéro 2 » pour les dits travaux de réaménagement du hall d'entrée du Centre culturel Raymond-Marie Tremblay.

**Rés # 14-02-23 LOCATION D'UN AUTOBUS POUR LA SOIRÉE DE LA REINE
DES CARNAVALS DE CHARLEVOIX**

Sur proposition de monsieur Gilles Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la location d'un autobus pour transporter les personnes désirant se rendre à la soirée de couronnement de la Reine des carnivals de Charlevoix, qui se tiendra à l'Isle-aux-Coudres le samedi 8 mars prochain.

Rés # 14-02-24 GYROPHARE VERT POUR LES POMPIERS DU QUÉBEC

CONSIDÉRANT QUE plusieurs communautés du Québec dépendent des pompiers volontaires pour assurer la sécurité incendie de leur territoire et le respect de leur schéma de couverture de risque;

CONSIDÉRANT QUE le gyrophare vert amovible, placé sur le véhicule personnel d'un pompier volontaire, augmente la visibilité et la sécurité des pompiers volontaires répondant à un appel d'urgence;

CONSIDÉRANT QUE le gyrophare vert amovible placé sur le véhicule personnel d'un pompier volontaire réduit le temps de réponse en facilitant le déplacement des pompiers volontaires répondant à un appel d'urgence;

CONSIDÉRANT QUE l'article 27 du projet de loi no 55, *Loi modifiant de nouveau le Code de la sécurité routière et d'autres dispositions législatives* insère, dans le Code la sécurité routière, l'article 226.2 autorisant l'utilisation et énonçant les conditions d'utilisation du gyrophare vert amovible;

CONSIDÉRANT QUE l'article 226.2 du Code de la sécurité routière n'est toujours pas en vigueur malgré l'adoption de la *Loi modifiant de nouveau le Code de la sécurité routière et d'autres dispositions législatives* le 11 juin 2008;

À CES CAUSES, sur proposition de monsieur Gilles Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers de demander au gouvernement du Québec de mettre en vigueur l'article 226.2 du Code de la sécurité routière permettant l'utilisation du gyrophare vert amovible sur le véhicule personnel d'un pompier volontaire.

**Rés # 14-02-25 PRÉSENTATION D'UNE CANDIDATURE – ACTIVITÉ
RECONNAISSANCE DES BÉNÉVOLES DE CHARLEVOIX
ÉDITION 2014**

Sur proposition de monsieur Gilles Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers de soumettre la candidature de madame Denise Savard, présidente du Comité des bénévoles du centre d'hébergement Notre-Dame-du-Sacré-Cœur de Saint-Siméon, dans le cadre de *l'Activité Reconnaissance des bénévoles de Charlevoix – Édition 2014*.

Rés # 14-02-26 FORMATION AGENT DE DÉVELOPPEMENT

Sur proposition de monsieur Réjean Hébert, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser monsieur Martin Guérin, agent de développement, à participer à l'activité de formation offerte par *Solidarité rurale du Québec*, pour les agents de développement, qui aura lieu dans l'Outaouais, au Château Cartier, du 6 et 9 mai prochain, sous le thème " l'Agent innovant au cœur du changement : l'An 1 de la PNR 3 ». Cette formation permettra aux agents de développement de réfléchir ensemble à différents modèles à mettre en place pour amener les territoires à relever le défi de l'innovation et de nouvelles façons de faire.

Que les frais d'inscription et de déplacement seront défrayés par la Municipalité, selon les termes du règlement numéro 186.

Rés # 14-02-27 PARTICIPATION AU CONCOURS PROMOTIONNEL « JE CLIC SUR TOI MA BIBLIO »

Sur proposition de monsieur Claude Poulin, il est résolu à l'unanimité des conseillers de participer au concours promotionnel « *Je clic sur toi ma biblio* », organisé par le Réseau BIBLIO de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches, du 1^{er} février au 21 mars 2014.

Rés # 14-02-28 SEMAINE QUÉBÉCOISE DES POPOTES ROULANTES

Sur proposition de monsieur Réjean Hébert, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser monsieur le conseiller Claude Poulin, à participer à l'activité « *Bénévole d'un jour* » organisée par la popote *Rouli-Roulante*, de l'Association Bénévole de Charlevoix à La Malbaie, dans le cadre de la « Semaine québécoise des popotes roulantes », qui se tiendra du 16 au 22 mars 2014.

Que les frais de déplacement seront défrayés par la Municipalité, selon les termes du règlement numéro 186.

Rés # 14-02-29 CANDIDATURE MÉDAILLE ARGENT DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR

Sur proposition de monsieur Gilles Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers de soumettre la candidature de monsieur Réjean Hébert, pour l'excellence de son travail bénévole auprès des aînés, pour l'attribution de la *Médaille argent du Lieutenant-gouverneur*.

Rés # 14-02-30 DONS, COTISATIONS ET/OU SUBVENTIONS

Sur proposition de monsieur Gilles Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers de verser les dons, cotisations et/ou subventions ci-après :

- | | |
|---|-------------|
| - Hebdo Charlevoisien, publicité du Carnaval (plus les taxes) | 660,00 \$ |
| - Les Arts et la Ville, cotisations 2014 (taxes incluses) | 114,98 \$ |
| - ADMQ, cotisations 2014 (taxes incluses) | 1 364,90 \$ |
| - Association bénévole de Charlevoix : | |
| o semaine de l'action bénévole 2013 | 50,00 \$ |
| o 2 billets pour le brunch du 6 avril | 24,00 \$ |

CORRESPONDANCE :

- **OFFRE DE SERVICE**
 - o Monsieur Paul-Étienne Boies.
 - o Madame Catherine Pasnon.

- **DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE CANADA**
Versement final (19 617 \$) de la contribution du projet de rénovation des sentiers du Parc municipal de Baie-des-Rochers (Projet 400044993).

- **CENTRE-FEMMES AUX PLURIELLES**
Lancement du concours « Prix hommage Laure-Gaudreault 2014 ».

- **MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANDRÉ**
Adoption du projet de règlement numéro 188, visant à modifier le règlement 43, relatif au plan d'urbanisme de la municipalité en constituant en site patrimonial du patrimoine le phare de l'Île du Pot à l'Eau-de-Vie.

- **MESSIEURS GASTON SAVARD ET MARC LÉVESQUE**
Demande un révision de notre tarification au camping municipal.

- **MRC DE RIVIÈRE-DU-LOUP**
Confirmation d'une aide financière de 3 000 \$ pour la réalisation d'une étude sur la possibilité d'un service de traversier à l'année entre Saint-Siméon et Rivière-du-Loup.

Une seconde période de questions réservée au public débute à 20 h 01 et prend fin à 20 h 04.

Rés # 14-02-31 FERMETURE DE LA SÉANCE

Sur proposition de madame Simone Lepoutre, il est résolu à l'unanimité des conseillers de lever la séance.

Il est 20 h 04.

Moi, Sylvain Tremblay, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut ma signature sur toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Sylvain Tremblay
Maire

Sylvie Foster
Directrice générale